L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, 323 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 29 DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU en cette ville.—Un change sur New York pour cent dollars, tiré par la Topeka (Kansas) Bank sur New York, en faveur de Howel Jones et endossé par Jones. Le paiement a été arrêté par dépêche. La personne qui l'a trouvé est priée de le laisser au restaurant Antoine et recevra une récompense libérale.
29 déc—1f

A VENDRE.

A VENDRE de BELLES DINDES de l'Ouest à bon marché pour le Jour de l'An au stand de J. Picolle & Cie, coin Canal et Camp. 28 déc—4f

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires, une grocerie bien achalandée avec buvette. S'adresser chez P. Dutrey, coin Ste-Anne et Derbigny. 22déc—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Alexandre Gritle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36 838—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Lou's Talanc, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 déc—28 31 jan6

Succession de Pierre Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 683—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Denis Lanaux, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 déc—28 31—janv 6

Succession de Francis B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,194—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John L. Lee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 déc—24 29—janv 3

Succession de Charles Albert Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,529—Division E.—Attendu que William F. Miller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Albert Miller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21déc—21 24 30

Succession d'Alfred Guérin et de Bertha Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,581—Division E—Attendu qu'Adolphine Cerveau, veuve d'Alfred Guérin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Alfred Guérin et Bertha Guérin, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de Frank Koehn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 868—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve F. Koehn, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 déc—20 24 29

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,619—Division B—Abbott & Dibzil vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que l'assemblée des créanciers sollicitée dans cette pétition soit convoquée et tenue pardevant Eusèbe Roman, notaire public, au No 135 rue Gravier, en cette ville, le VENDREDI, 27 janvier 1893, dans le but de considérer et déterminer sur la dite application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 déc—3f au 27 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,629—Division D—Geo. F. Holden vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par G. F. Holden, successeur de la raison sociale de Holden et Berry, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion des créanciers du dit Holden et de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire de cette ville, commençant le MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M. Que Chas Fotzman, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire, et dans l'intervalle jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour, que toutes procédures contre les biens personnels du dit Holden soient suspendues.
Nlle-Orléans, 24 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
28 déc—3f au 10 j

Otto Adam F. Stoll vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,072—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Pfeiffer syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27 déc—27 31 5 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,593. Division C.—W. A. McDowell vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire William A. McDowell soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, le MARDI, 24me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que S. Wolf, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
23déc—22déc au 24jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,429—Division E—F. Leinewebber vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frederick Leinewebber soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Gerson, Esq. notaire, en son bureau, No 151 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que H. W. Robinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 déc—3f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,441, Division D—Walter Scott vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Walter Scott soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq. notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient par le présent suspendues et que David Labatt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 déc—4f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367.—Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 1152 rue Magazine, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 nov—3 f au 3 janv

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 DECEMBRE—CLASSE No 408
Tirage de 4 heures P. M.

11 67 62 9 22 34 68 51 46 54 47 29 86 72

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et solennellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 28 décembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous assistons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel sont joints les fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JANVIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000....	20,000
1 Lot de..	10,000....	10,000
1 Lot de..	5,000....	5,000
2 Lots de..	2,500....	5,000
5 Lots de..	1,000....	5,000
25 Lots de..	300....	7,500
100 Lots de..	200....	20,000
200 Lots de..	100....	20,000
300 Lots de..	60....	18,000
500 Lots de..	40....	20,000
PRIX D'APPROXIMATION.		
100 Lots de	$100, soit....	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$20, soit....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse au plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, exempt de frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en achetant pour n'importe quel prix seulement les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Frank Sharp vs. Mme A. Goodwin.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 17,029—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 75 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
22déc—29 jan5 11

Jos. J. Russell vs Mathew Tamor.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans—No 17,076—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, au marché Washington, sur l'avenue Washington, entre les rues St-Claude et Moralès, dans le Troisième District de cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval noir et tous les droits, titres et intérêts du défunt en la possession, usage et occupation du stand et étal de boucher Nos 13 et 14 dans le marché Washington, troisième district.
Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 déc—28—janv 4 10

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Newbeck vs J. A. Schuler et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,448—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain ilet de terre, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme ilet No 478, borné par les rues Dupré, Elmire, Moralès et Urquhart, lequel dit ilet mesure deux cent quarante et un pieds de face sur une profondeur de trois cent quarante deux pieds, d'après un plan du dit ilet, fait par Joseph Pilié voyer, daté le 16 juin 1831, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24—6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de 17 barils de riz.

Henry Ehrensing vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 37,367.—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 4 janvier 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au magasin No 103 rue Poydras.
Dix-sept barils de riz.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 déc—24 30—janv 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième district.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.
John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine pièce ou portion de terre située dans le sixième district de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak), Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot adjacent numéro 17 sur un plan fait par Williams & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1866 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero Jr. notaire, comme plan No 77, ainsi que le même montré sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer à la date du 18 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz, sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près à la rue Laurel et une largeur dans le fond vers la rue Constance de ... pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et de là une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds ... d'après le plan de Williams & Patton architectes et voyers, déposé en l'étude de W. J. Hodgson, ... annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire le 13 décembre 1887.
La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.
Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 déc—22 29—5 12 19 25 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Hardie vs Brownlee W. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,401—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, Salomon, D'Hémécourt et l'avenue Napoléon, désigné par le No 381 et portant le numéro municipal 789, mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes sur les rues Ulloa et D'Hémécourt et trois cent dix neuf pieds sept pouces et six lignes sur la rue Salomon et l'avenue Napoléon.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du septième district.

F. Fischer, Sr., vs Henry Krentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,300.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un morceau de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'ilet No 9 borné par les rues Burthe, Léonidas, Levée et Jefferson mesurant vingt-sept pieds neuf pouces de façade rue Burthe, trente-six pieds sept pouces trois lignes de façade rue Levée, et s'étendant de la rue Levée à la rue Burthe, sur toute la longueur, selon le plan de Wm H. Williams, voyer, le 19 août 1861, et le dit terrain se compose de la plus grande partie du terrain No 3, soit soixante dix sept pieds neuf pouces cinq lignes et dix pieds rue Burthe, du terrain No 2.
2° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Madison, Jeannette, Carrollton et Cinquième, mesurant soixante pieds de face à la rue Madison sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade, et plus s'il en est, étant une portion de la propriété acquise par Krentel de R. M. J. Heaton et Frances Mahl selon un acte passé le 17 février 1872, pardevant J. Dichel, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Eureka Homestead Society vs. Vincent Mistly.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,270.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'ilet portant le numéro municipal 297 et borné par les rues Soniat, Coliseum, Roberts et Chestnut, ledit morceau de terre commence à une distance de soixante-quatre pieds du coin des rues Soniat et Chestnut, et mesure soixante-quatre pieds de face à la rue Soniat, sur cent quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit morceau de terre se compose du terrain entier No 3, du terrain entier No 4 et de la moitié de l'arrière du terrain No 18.
Acquis par le défendeur par achat de la demanderesse, tel qu'il appert d'un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire, en date du 19 mars 1887, (titre enregistré au bureau des transferts, livre 124, folio 631.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv—5 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Un Splendide Monument
—DANS LE—
Metairie Cemetery Association
—Par ordre des liquidateurs de—
L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, au dernier et plus haut enchérisseur pour ce que cela rapportera,
Le Splendide Monument de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, dans le Metairie Cemetery Association dans la section No 95, sur les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, les dits lots de terre ayant 678 pieds superficiels.
Termes et conditions.—Comptant, l'acquéreur transférera à ses frais, les restes contenus dans les divers caveaux au réceptacle de la Tombe et il les fera ensuite reposer pour toujours.
28 déc—29—janv 4 11 18 25—fév 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement, etc., de la manufacture de chaussures,
Avec le bail du dit local. Le tout en lots à la convenance.

Otto A. F. Stoll vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 5 janvier 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 25 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus—
L'établissement de manufacture de chaussures ci-dessus décrit, consistant en marchandises en général et installations, outils, accessoires et autres objets pour faire marcher une manufacture de chaussures. Le tout en lots à la convenance.
Le droit de possession du dit local à la condition que l'acquéreur assumera le bail du dit local expirant le 30 septembre 1893, à raison de trente-cinq piastres par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
P. S.—Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des encanteurs.
24déc—24 28 jan2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Second District.
No 37 rue St-Philippe entre Royale et Chartres.

Succession de Charles Pietso ou Pizzo.
No 35,490—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1892 pour le compte de la susdite succession
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Royale, Ursulines et Chartres, et portant le numéro municipal 37 rue St-Philippe, mesurant 26 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur devra assumer les taxes de 1892 en sus de son enchère et sera à faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de la vente, du montant de son adjudication, pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Simes, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 14 21 28—jan 4 11

PAR ALBERT PAUL.

BONNES CHANCES,
Pour placements avantageux dans le second district.

1° Agréable maison double Nos 204 et 206 rue Villeré entre St-Philip et Dumaine.
Toujours louée et rapportant $22 par mois.
2° Une bonne résidence cottage double, No 165 rue St-Philippe entre Marais et Tremé, subdivisions confortables et toujours occupées.
3° Résidence cottage No 434 rue Dumaine près de Tonti, contenant 5 chambres, etc, grand terrain, jardin et dans un bon voisinage.
Ces propriétés sont bien situées, toujours occupées et sous une bonne administration, susceptibles de rapporter de meilleurs revenus. Voir pour dimensions.
IL SERA VENDU à l'enchère publique, MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles les susdites propriétés.
Conditions—1/3 ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 1/2 d'intérêts, etc. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Meunier, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
21 déc—21 28—1 11 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Montres Or et Argent, Argenterie et Plaqué, Bijouterie diverse, etc.

Succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.
Nos 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—Le VENDREDI, 30 décembre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 14 décembre 1892 dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, Docket No 37,210, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Un lot de diamants, montres, argenterie et plaqué, etc.
Conditions—Comptant.
16déc—18 21 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.
Objets de toilette, Notion et Divers.

Succession d'Elisabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—Le JEUDI, 29 décembre 1892, à 11 heures A. M. à la résidence, No 293 rue Villeré en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 décembre 1892, dans l'affaire de la succession de Elisabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, Docket No 37,210, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
16 déc—18 21 24 29

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à deux étages.
71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.
No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—
La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, cuves. Le lot de terre est désigné par la lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. N. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1829 et mesurant 26 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 28 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot E, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot ..., et 27 pieds 3 1/2 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne et près de chemins de fer, près des marchés et écoles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

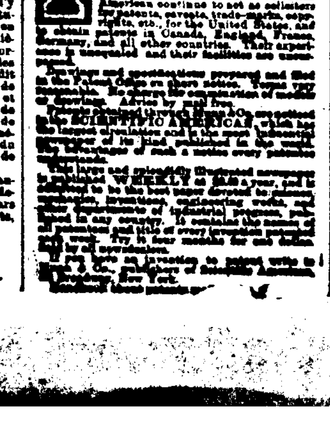

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR
—DANS LE—
1er, le 4e et le 6e districts.

Emplacements de choix pour manufactures,
Coin des rues Clio et Liberty.

Maison de résidence double à deux étages,
Nos 648 et 650 rue Baronne, coin Fourth street.

Charmant cottage double élevé,
No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE
No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE,
No 309 et 311 rue Fourth.

Emplacement désirable pour construire,
Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de batture,
Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan, A crédit.
—Dans l'affaire de—
LOUISIANA C. FLOWER CONTRE WM HUGHES ET AUTRES.
No 36,306—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D. rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 décembre 1892, et signé le 12 décembre 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:
1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième désignés comme lots A. B. C. D. E. F. G., sur un plan ou croquis fait par D. M. Brosnan, député-voyer de la ville, en date du 1er février 1892.
Le dit lot A forme le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 77 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison de résidence double à deux étages No 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec galerie de façade, vestibule, grands salons, doubles salle à manger et bibliothèque au premier, cinq grandes chambres à coucher avec chambres de bain, office, ... de chaque côté.
2° Le lot B mesure 48 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent le cottage double élevé No 644 et 646 rue Baronne, à deux galeries de façade et de côté, 4 chambres avec chambre à bain de chaque côté, une belle grille en fer à la façade, etc.
3° Le lot C mesure 31 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Il a de bonnes dépendances en briques sur la façade et une bonne clôture ...
4° Le lot D mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent le cottage élevé No 309 et 311 rue Quatrième, avec galeries de façade et de côté, vestibule, salon, grande salle à manger, 8 chambres à coucher, chambres de bain, dépendances, hangar, etc.
5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles ...
6° Le lot F mesure 37 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles ...
7° Le lot G mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles ...
8° Sept lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Liberty et Saratoga, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14, ... sur un plan ... annexé à un acte ... A. Pilot ...
Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberty ... Le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur ... Les lots Nos 3, 4, 5, 6 mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Clio ... Le lot No 14 est d'une forme irrégulière ...
Toutes les propriétés ci-dessus décrites ...
9° Une partie indivise de 3/4 de portion de terre ...
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordres et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an depuis la date jusqu'à paiement, et divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées, et leur paiement garanti par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété pour laquelle ils seront souscrits, avec les clauses usuelles de sécurité, transfert des polices d'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.
Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1893 en sus des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs par-devant Jno. J. Ward, notaire.
25 déc—29—jan 1 8 15 22 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot de choix pour bâtir dans le deuxième district,
Sur la rue Douane entre les rues Tonti et Rocheblave—A l'encan.

Succession de Oscar G. Dupuy.
No 36,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire mentionnée ci-dessus le 1er décembre 1892, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:
Quatre lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Tonti et Rocheblave. Les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés au fond par une allée ayant 10 pieds de large, faisant face à la rue Tonti et courant à travers l'ilet de la rue Tonti à la rue Rocheblave, en commun avec les dits lots et autres.
Conditions de la vente.—Comptant; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq., notaire.
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 11

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Maison-Cottage.
No 268 rue Willow, entre Clio et Erato
Succession de John Welsh.
No 37,057—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi,
à la Bourse d'Encan St-Charles,
il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 22 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Le joli cottage résidence simple en bois No 268 rue Willow, entre Erato et Clio, dans l'ilet borné par la rue Claiborne, Premier District de cette ville, contenant 4 chambres, grands hangars et écuries, bâtisses détachées dans le fond avec 2 chambres, 2 citernes, grande cour, etc. Le lot est désigné par le No 7 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 5 février 1848, ainsi que sur un plan de C. Grissa & Castaing, daté du 23 février 1851, les dits deux plans sont déposés au bureau de E. J. Ker, ancien notaire en cette ville; ce lot mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur 122 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ... et à proximité de la fonderie ... et de la ligne de chars des rues Clio et Erato.
Conditions—Comptant; 10 pour cent devront être déposés pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. Seth Spouting, Esq., aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—janv 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCE MAGNIFIQUE

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jour de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour facturerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue Peter, 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepôt 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. M. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 31, 33, 35 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis, Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Sixth, Monroe et Leonidas, et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,390—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, docket No 32,390, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:
1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations, droits, ... situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant ... 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces ... plus ou moins, conformément à un croquis dudit terrain, annexé à un acte passé devant Charles Boimare, ancien notaire de cette ville, le 16 octobre 1847.
2° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Levée, Douane et Chartres, mesurant 64 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 3 pouces de profondeur, bornant d'un côté sur la propriété appartenant à N. Hoey, et de l'autre côté sur la propriété appartenant à T. Banks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.
3° Un ... lot de terre situé au coin de la rue Bienville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, mesurant en pieds américains, suivant un plan fait par J. Pilié le 10 septembre 1845, 30 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur 103 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres, par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse occupée par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.
Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel ... la manufacture ... de B. J. Wolf & Cie. désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour et sous la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement, et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise rémunératrice. Elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir:
Qu'en outre du loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'état et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais et auront tout le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.
2° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 3 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et parallèle à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 2 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ... dans le fond par une allée commune 2 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 2 sur le dit plan, mesurant 6 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à l'allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété est composée du lot No 4, ayant 18 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.
3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée et Girod, désignés par les lettres A, B, C et D, sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867; d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A, forme le coin des rues Nouvelle Levée et Lafayette, et mesure 23 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Lafayette, et 39 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 26 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D, 76 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod, et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C; 32 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 39 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.
Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louées à bail à M. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.
4° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magazine, la même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 169 pieds 6 pouces et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 178 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite propriété est désignée par la lettre B sur un plan annexé à un acte pardevant L. F. Ostre, notaire, daté le 29 avril 1843. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un passage au centre, permettant de décharger de grands wagons de charge et de décharger à l'intérieur de la bâtisse; maintenant loué à bail à W. H. Matthews et Frère à $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.
5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier ...

... Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages ... 205 et 207 rue Carondelet, et actuellement louée à raison de $... par mois ...

6° Deux certains lots de terre adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la rue Levée ... 150 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 150 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits, etc.
Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres en plus et désignées par les Nos 31 et 33 rue Hôpital.
7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même ilet et à côté de la propriété précédemment décrite, et désigné par la lettre A, sur un plan particulier dressé par L. H. Dépouilly, au mois de Janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres 3 pieds de large, faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2, et 150 pieds 9 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres et plus et désignée par le No 35 rue Hôpital.
8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 5. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 48 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'ilet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bloc chaque côté ayant environ cinq chambres et louées à $... par mois chaque côté, et désignées par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.
9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré d'ilet et contigus aux précédents, à l'arrière désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson voyer, le 30 mai 1832. Chacun des dits terrains mesure 32 pieds de façade rue Bartholomew, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.
10° Un certain terrain amélioré situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs Elysées et Craps dans le carré borné par les rues Français et Rempart, mesurant 30 pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur et façade rue Craps, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec magasin en bas, et résidence en haut ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.
11° Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, dits et désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun cinq chambres, sont loués $8 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.
12° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et l'avenue Hagan, dit, et désigné comme terrain No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1855, lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Rendon, et mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon, entre lignes parallèles.
13° Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, situés dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Salcedo, Napoléon et Conti, dans la banlieue Jackson et désignés par les Nos de 5 à 11 inclusivement, et le No 25, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, en date du 2 mars 1866. Les terrains 5 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville ... et mesurent 120 pieds de profondeur. Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon, et a 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur ... de 120 pieds ... Le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Napoléon sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et le dit terrain 25 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Napoléon, sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.
14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A. O. et 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Denègre, et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, comme le porte un diagramme de Hugh Grant, voyer de Lafayette, en date du 22 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D; et lequel morceau de terre a fait partie du terrain A. M. sur le plan primitif du Faubourg Livaudais, ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, etc., et dépendances y appartenant.
15° Tous et en particulier cinq lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 23 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
16° Un certain carré d'ilet, situé à Carrollton, Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, Seizième, Monroe et Dagnaud, désigné par la lettre N, lequel ilet est composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Seizième, sur 120 pieds de profondeur; le No 1 formant le coin des rues Seizième et Monroe, et le No 10 formant le coin des rues Seizième et Dagnaud. Les Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Stéphanie, sur 120 pieds de profondeur; le No 13 formant l'angle des rues Monroe et Stéphanie; et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie et Dagnaud, et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Dagnaud, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine d'après un plan particulier de L. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.
17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:
Le terrain 5 a 28 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle, et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds, 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; et 30 pieds, 6 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain 4, et 102 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6, le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7; le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8; le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9; le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devant être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.
Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry E. Robinson et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 35,902.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Fred. D. King, juge, daté le 16 décembre 1892, je procéderai à la vente, sur les lieux, No 976 RUE CONSTANCE, PRES BELLECASTLE, LE JEUDI, 5 JANVIER 1893, à 11 heures du matin, les meubles ci-après décrits, à savoir:

Un lot de beaux Meubles de salon,
Chambre à coucher et de salle à manger.
Un Piano, Etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
24déc—24 25—1 2 3 4 5 janv

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux forts beaux stocks de groceries pour familles,
Vins, liqueurs, balances, comptoirs, étagères, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,593.—Division C.
Wm A. McDowell Jr, vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 9 janvier 1893, à 10 1/2 heures A. M. et continuera de jour en jour jusqu'à la clôture de la vente, au local 139 et 141 South Rampart, entre Perdido et Poydras et No 118 South Rampart, coin Perdido, tout le contenu des deux magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 28 décembre 1892, à moi adressé—
1° Le contenu du local Nos 139 et 141 décrit ci-dessus.
2° Le contenu du local No 118 décrit ci-dessus.
Conditions—Strictement comptant.
27 déc—27—janv 1 6 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

PROPRIETES Rémunératrices et gagnant en valeur, bien situées.

LA RESIDENCE DOUBLE
En bois à deux étages avec attic, 208 et 210 rue South Rempart, entre Lafayette et Girod.

LES RESIDENCES DOUBLES
En bois à deux étages, 195, 197, 199 et 201 S. Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE
En bois à un étage et attic, 191 et 193 South Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE
En bois à un étage, 233 & 235 1/2 Lafayette, entre les rues S. Rempart et S. Basin.

—ET—

Deux Lots de choix pour Bâtir,
Rue Deuxième, entre Hilary et Adams, Septième District,
A DEUX ILETS SEULEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES.

R. M. O'BRIEN, exécuteur testamentaire, et JOS. M. RYAN vs. TERESA E. RYAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 37,244.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, et signé le 3 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après:
1° La désirable résidence double en bois à deux étages, avec attic, 208 et 210 South Rempart, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Rempart, South Basin, Lafayette et Girod, ayant 10 chambres, office pour provisions, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6 et mesure 37 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue South Rempart, sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Girod, 128 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 36 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Cette belle propriété est à proximité du grand marché Poydras, du nouveau grand dépôt du I. C. R. R., du centre des affaires, des écoles et des églises. Elle rapporte annuellement $600 par an et l'on peut facilement en obtenir un meilleur rapport.
2° La résidence confortable double en bois à deux étages 195 et 197 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur une esquisse par Edgard Pilié, Esq., voyer, datée le 30 novembre 1892, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue South Basin, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 128 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C et 31 pieds 8 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Loué à raison de $432 par an.
3° La résidence double confortable en bois, à deux étages, 199 et 201 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant six chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté.
Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié, et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue South Basin, sur 128 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Girod et 31 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Loué à raison de $432 par an.
4° Le charmant cottage double en bois à un étage et attic 191 et 193 rue South Basin dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Basin, Sud Rempart, Lafayette et Girod ayant 6 chambres, cabinet, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié et mesure 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue South Basin sur 128 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 8 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Lafayette, et 31 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond. Loué à raison de $384 par an.
5° Le joli cottage double en bois à un étage 233 et 235 1/2 rue Lafayette, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Girod, South Rempart et South Basin, ayant 5 chambres, allée de côté, cuve et hangar de chaque côté. Le lot de terre mesure, en pied américain, 40 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le dit lot forme une partie de 3 certains lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 13 mai 1825, déposé à l'étude de H. R. Cohnne, ancien notaire. Loué à raison de $360 par an.
Ces propriétés sont si avantageusement situées qu'elles peuvent commander des locataires constants et bons, un placement sûr et productif, elles réclament l'attention, et comme résidences privées elles sont très désirables étant dans un voisinage respectable.
6° Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Seconde. Les dits lots sont désignés (sur un plan fait par Hiram Greves, ingénieur civil) par les Nos 3 et 4 déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds. Une moitié indivise de ces deux terrains est vendue en vertu du jugement, et l'autre moitié indivise par instructions écrites des co propriétaires. Elles sont près de l'Avenue St-Charles, et du chemin de fer électrique à double voie, dans un quartier qui s'améliore rapidement.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste, s'il y a, à 1 ou 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets lesquels devront être subdivisés au gré des parties intéressées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix de leur adjudication, 10 pour cent du prix de leurs enchères seront requis des acquéreurs au moment de la vente.
Actes de vente pardevant T. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Trois Cottages doubles en bois.
139, 139 1-2, 143, 143 1-2, 145 et 145 1-2 rue Louisa,
Entre Morales et Urquhart,

Et deux terrains convenables pour y bâtir,
Au coin sud-est des rues St-Claude et Piété.

Conrad G. Reuben Koenig et als.,
vs
Les Mineurs Lissette Winckler et als.
No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans la susdite affaire, et en vertu d'un ordre de l'hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 2 décembre 1892, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 29 novembre 1892, dans la succession d'Eliza Martha Reuben Koenig, épouse décédée de John Henry Winckler, No 36,541, de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite:
1° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 139 et 139 1/2 rue Louisa, dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Louisa, Piété, Morales et Urquhart. Il y a 4 chambres, auvent, citerne et allées de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 21 sur un plan de L. J. Pilié, le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, ci-devant notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
2° Le cottage double en bois à un étage, 143 et 143 1/2 rue Louisa, dans le même district et carré d'ilet que ceux précédemment décrits, ayant 4 chambres, auvent, allées de chaque côté et 2 citernes. Le terrain est désigné par le No 19, sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
3° Le cottage double, en bois, à un étage, 145 et 145 1/2 rue Louisa, contigu ... et dans le même carré d'ilet que la propriété décrite en second lieu, ayant 2 chambres, citerne et auvent de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 18 sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les propriétés ci-après décrites sont situées dans une bonne localité du Troisième District, à proximité des lignes de chemins de fer, et sont toujours occupées par de bons locataires. Le quartier est bien amélioré, est tranquille et respectable. Comme placement d'argent, elles seraient productives ...
4° Deux certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Claude, Rempart, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, et mesurant comme suit:
Le terrain No 9—30 pieds de façade rue St-Claude, et le terrain No 11, 32 pieds 8 pouces 4 lignes de façade rue St-Claude, sur 120 pieds chacun de profondeur. Le terrain No 11 forme l'angle des rues St-Claude et Piété, sur une avenue, à proximité des lignes de chemins de fer.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, et fournir un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 déc—30 17 24 31—jan 7 11

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

LE COTTAGE RESIDENCE
Confortable et admirablement situé, avec de Beaux Terrains Spacieux,
No 240 AVENUE DE L'ESPLANADE, AU COIN SUD-EST DE LA RUE CLAIBORNE.

LE SITE POUR BATIR
RUE CLAIBORNE.

LE COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES ET EN BOIS,
NOS 290 ET 292 RUE CLAIBORNE.

La Jolie Résidence en bois à deux étages,
No 286 RUE CLAIBORNE.

Le tout borné par l'avenue Esplanade et le Chemin du Bayou.

—ET—

Le joli Magasin et Résidence en Bois à deux étages,
No 91 RUE MANDEVILLE, COIN SUD-EST DE LA RUE DAUPHINE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Emilina Gueudon, Veuve de Samuel Locke.
No 32,196.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 Janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux jugements rendus le 1er décembre 1892, et signés le 7 décembre 1892, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division ..., dans les procédures pour opérer un partage dans la succession susdite, la propriété décrite ci-après:
1° La magnifique Résidence en bois à un étage avec attic, ... No 240 avenue de l'Esplanade, coin S. E. de la rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville et dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou les rues Claiborne et Robertson ... en fer et ayant galeries devant et ... une belle clôture avec grille en fer, porche, corridor, salons avec arche, avec cheminées en marbre, chambre de réception, bibliothèque, salle à manger, trois antichambres, salle de billard, cuisine, office et chambre pour laver, ... au premier étage, au second étage corridor, ... chambres, chambre à bain, galerie avec grille en fer, ... installations de gaz. De chaque côté ample terrain pour une pelouse et pour jardin avec ornements, et des ouvertures donnant une bonne ventilation, de la lumière et une brise agréable.
Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 mesurant comme suit: chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur diverses profondeurs les Nos 1 et 2 120 pieds entre lignes parallèles, et le No 3, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles ... forme l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et la rue Claiborne.
A la jonction de deux grandes avenues avec plusieurs lignes de chars urbains, pavage en blocs carrés devant, et étant à proximité de grandes résidences de nombre de familles marquantes, ... charmant home et bien situé.
2° Le site pour bâtir, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, désigné par la lettre A, contigu aux lots ... mesurant 27 pieds 7 pouces de façade rue Claiborne, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes en arrière des lots ci-dessus mentionnés, Nos 1, 2, 3, ... de l'avenue de l'Esplanade, puis 7 pieds 10 pouces 5 lignes à angle droit vers le Chemin du Bayou, puis une seconde profondeur en arrière du lot ci-dessus No 3 de ... pieds ... 7 pieds 9 pouces, 2 lignes de large et 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur sur l'autre côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
3° Le cottage double en briques et en bois, à un étage, Nos 290 et 292 rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, ayant sept chambres et allées de côté ... Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces ... 4 lignes de largeur sur la ligne de fond.
4° Un certain terrain désigné par la lettre C, dans le Second District de cette ville, ... d'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade. Le dit terrain touche au sud le terrain B ... et mesure 34 pieds 4 pouces de façade ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage en bois, à un étage, ayant 4 chambres, etc.
5° La jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 286 rue Claiborne, dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade, ayant corridors, huit chambres, office, cave, auvent, citerne, hangar à gaz, allée sur le côté, etc. Le terrain est désigné par la lettre D, et touche aux terrains C et B, et le No 2 et mesure 25 pieds 2 pouces 2 lignes de façade rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles. Cette propriété est en bon état ... comme placement d'argent ...
Les mesures des terrains ci-dessus décrits sont ... ou du moins.
Toutes les propriétés ci-dessus décrites le sont d'après un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 17 juin 1891, déposé en l'étude de C. Lelendecker, notaire, à la même date.
6° La bâtisse, magasin et demeure, en bois, à deux étages, des mieux situés, No 91 rue Mandeville, coin S. E. de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Mandeville, Spain, Dauphine et Royale, ayant magasin, corridor, deux chambres, cave, et trois chambres en bas, salon à arche, 4 chambres et grande galerie au second étage, gaz, etc. Le terrain mesure en pied américain, 34 pieds de façade rue Mandeville, sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces, 5 lignes rue Dauphine, et entre lignes parallèles. ... loué à un bail au taux de $360 par an, expirant le 30 septembre 1893. Dans un quartier populeux, les lignes de chars en font un excellent coin d'affaires, rémunérateur et considéré comme un placement d'argent sûr.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, payable annuellement à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et subdivisés à la convenance des personnes intéressées. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices en seront transférées au porteur des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de la vente requis, des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc—17 24 31—7 14 18 janv

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double en bois,
196 et 198 rue Quartier, entre Tremé et Marais.

Succession de Mme Joséphine Bienis, née Léon.
No 37,139.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile, Division D, signé le 16 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—
1° Un cottage double en bois à un étage, Nos 196 et 198 rue Quartier, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Quartier, le Chemin du Bayou, les rues Tremé, maintenant Nord Liberté et Marais, ayant quatre chambres, cabinet, allée, cave et cour pavée de chaque côté.
Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, dans un voisinage respectable, près des chemins de fer des rues Esplanade et Rempart, écoles et églises.
2° Une malle et son contenu au No 198 rue Quartier, plus amplement décrits dans un inventaire, seront vendus sur les lieux le même jour à 10 heures A. M.
Conditions—Pour la propriété, un tiers ou plus du prix de la vente comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente contiendra les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; l'amélioration devra être assurée et la police transférée au porteur des dits billets, et autres clauses usuelles de garantie, etc., et les taxes de l'année 1893 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de la vente; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication sera requis au moment de la vente. Pour la malle comptant.
Acte de vente pardevant E. Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après le côté formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre faites ...

Mlle M. MARTINET,
Successeur de Mme Gottard.
29...... Rue Bourbon 29
Robes et Confections.
Fait savoir à sa clientèle et aux dames en général que la jeune personne qu'elle attendait vient d'arriver de Paris.
Les dames trouveront chez Mlle Martinet les toilettes du dernier goût et à des prix raisonnables.
Elle n'a qu'à se féliciter du patronage dont elle a joui depuis l'ouverture de son salon de modes.
28 déc—1 m dim

L'Abeille de la ...
NOUVELLE ...
JEUDI, 29 ...

VA...
Mandeville, ...
LE STEAMER ...
COMPAGNI...
CROMWELL ...
POUR NEW ...
NIAGARA ...
KNICKERBOCKER ...
HUDSON ...
CHEMIN ...
QUEEN & ... CINCINNATI ...
Temps pour ...
Temps pour N...
Temps pour ...
Scientific ...
BASILE
FACTEUR
84 Rue ...
PIANOS GAV...
FEUIL...
Jacques ...
Léon Saxie et ...